

Réf: Dossier 354191

Avis de constitution

SOCIETE « A&H GROUPE » en abrégé « AHG »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE CITE BNETD
EXTENSION, Lot 107B, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 15/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « A&H GROUPE » en abrégé « AHG

»

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

Création musicale et artistique;
Commerce de produits vivriers;
Conseil et accompagnement;
Coaching et formation;
Sport, bien-être, remise en forme physique;
Evènement artistique (photographie, vidéo,

etc.);

Edition de livres, traduction, communication;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE CITE BNETD
EXTENSION, Lot 107B, Ilot 6

Dirigeant(s) M TCHEKE NKOMANE ANDRE YVAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08322 du 23/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65176/GTCA/RC/2024 du 23/10/2024

